

Béliveau, Archevêque de St-Boniface,—
Latulippe, Evêque d'Haileybury,—
Charlebois, Evêque de Bérénie,—
Dugas, Administrateur de St-Boniface,—
Pascal, Evêque de Prince-Albert,—
Larocque, Evêque de Sherbrooke,—
Chalifoux, Evêque d'Auréopolis,—
Labrecque, Evêque de Chicoutimi,—
Cloutier, Evêque des Trois-Rivières,—
Bruneault, Evêque de Nicolet,—
Forbes, Evêque de Joliette,—
LeBlanc, Evêque de St-Jean,—
Blais, Evêque de Rimouski,—
Bernard, Evêque de St-Hyacinthe,—
Brunet, Evêque de Mont-Laurier,—
Blanche, Vicair Apostolique du Golfo St-Laurent,—
Breynat, Vicair Apostolique de Mackenzie,—
Grouard, Vicair Apostolique d'Arthabaska.

et

A LEURS GRANDEURS NN. SS.

Bruchési, Archevêque de Montréal,—
Emard, Evêque de Valleyfield,—
Gauthier, Auxiliaire de l'Arch. de Montréal.

Éminence,

Messeigneurs,

A la date du 1er mai, 1916, le Ministre des Postes, l'honorable M. Thomas Casgrain, a cru bon de vous faire connaître "les arguments qui l'ont déterminé à voter en faveur du refus de désavouer une loi" quo six cent mille pétitionnaires demandaient à l'exécutif fédéral d'annuler, en vertu du droit de désaveu que lui donne la constitution qui nous régit.

M. Casgrain avait bien le droit de s'expliquer, et il l'a exerce largement.

De cela, il est parfaitement satisfait. "Ma conscience est tranquille", dit-il, "et je vis dans la certitude que j'ai fait mon devoir envers mon pays "et envers ma province".

Tant mieux pour lui s'il a réellement cette certitude et s'il entend vivre et mourir dans cette douce quiétude.

Mais je le crois trop intelligent et trop bon avocat pour m'imaginer qu'il persistera dans cette bête certitude après une sérieuse étude de ses